

L'EPAIX ET L'EPAIX-HORS-LES-MURS (PAROISSES DU DIOCESE DE CAMBRAI)

1. L'EXISTENCE DE DEUX PAROISSES¹

La seigneurie de l'Espaix²s'étendait essentiellement sur la rive gauche de l'Escaut, au pied des murailles de Valenciennes. Les marais de l'Espaix, le long de l'Escaut constituaient une vaste zone de pâturage, entre la porte Montoise et le village de Saint-Saulve. Au Moyen Age, quand on agrandit la circonférence de la ville par de nouvelles murailles, une partie de la seigneurie fut incluse dans le territoire de la ville. La partie située sur la rive gauche de l'Escaut fut donnée en 1285 par un seigneur de l'Espaix à l'abbaye de St-Jean et devint la seigneurie de la Tasnerie (avec mayeur et échevins nommés par l'abbé de St-Jean).

Le prieur du monastère de Saint-Saulve était collateur de la cure de l'Espaix depuis au moins l'an 1400. Les curés de Saint-Saulve étaient à l'origine aussi curés de l'Espaix. La seigneurie de l'Espaix fut réunie à Valenciennes par vente en 1461³.

Lorsqu'on construisit les défenses de Valenciennes, cette paroisse fut divisée de fait en deux parties, l'une dite « dans-les-murs » ou « dans-la-ville », l'autre dite « hors-les-murs ».

La partie « dans la ville » ne comportait que quelques rues autour de la porte Poterne, près de plusieurs casernes, tant sur la rive droite que la rive gauche de l'Escaut. A une certaine époque, les deux parties devinrent paroisses.

Les actes de la paroisse de l'Epaix-dans-la-ville vont concerner essentiellement des soldats et

¹ D'après *Mémoires historiques sur l'arrondissement de Valenciennes / publiés par la Société [impériale] d'agriculture, sciences et arts (1865-1879) et Valenciennes au XVIIIe siècle : tableaux historiques et journaux inédits / par l'abbé J. Loridan.*

² Du latin spatium, *endroit découvert, esplanade, lieu de promenade hors les murs.* D'où le français « espace ».

³ Malgré l'opposition des états du Hainaut, puisque ce territoire allait passer du comté du Hainaut à celui de Valenciennes, ce dernier étant distinct du précédent.

leur famille, légitime ou non. Cette paroisse avait la particularité de n'avoir ni église, ni cimetière dédiés et il fut toujours difficile de lui trouver un pasteur. Les services étaient assurés dans une des églises de Valenciennes.

La paroisse de l'Epaix-hors-les-murs resta desservie par le curé de Saint-Saulve jusqu'à la Révolution.

Mais à quelle date fut effectuée cette division en deux paroisses ?

Quand Simon Le Boucq décrit les différentes paroisses de Valenciennes vers 1650, il ne parle que d'une seule paroisse, dont l'église est en dehors des murs de Valenciennes.

En 1685, Louis Mérye, curé de Saint-Saulve, se plaint de l'insuffisance de sa portion congrue, étant donné la fatigue et le danger occasionnés par le service de Saint-Saulve, Saint-Roch et Saint-Martin de l'Épaix⁴. S'occupait-il aussi de la partie située dans la ville ?

En 1701, dans un mariage célébré à St-Jacques, le marié est un soldat suisse *de la paroisse de l'Espée dit secours de St-Sauve les Vallen..*

Handwritten text from a marriage record: "L'an dix sept cent et un le dimanche de fevrier apres la publication faite des bans de mariage a la messe paroissiale par un dimanche enc fut et un dimanche d'entre et dans maier soldat suisse au regiment des falis compagnie des 112 Baetsman de la paroisse de l'Espée dit secours de St-Jacques et marie a M^{lle} Boirette pitre de cette paroisse de St-Jacques par M. et Paroissial de l'Espée 1701".

Acte de mariage à St-Jacques du 8 février 1701

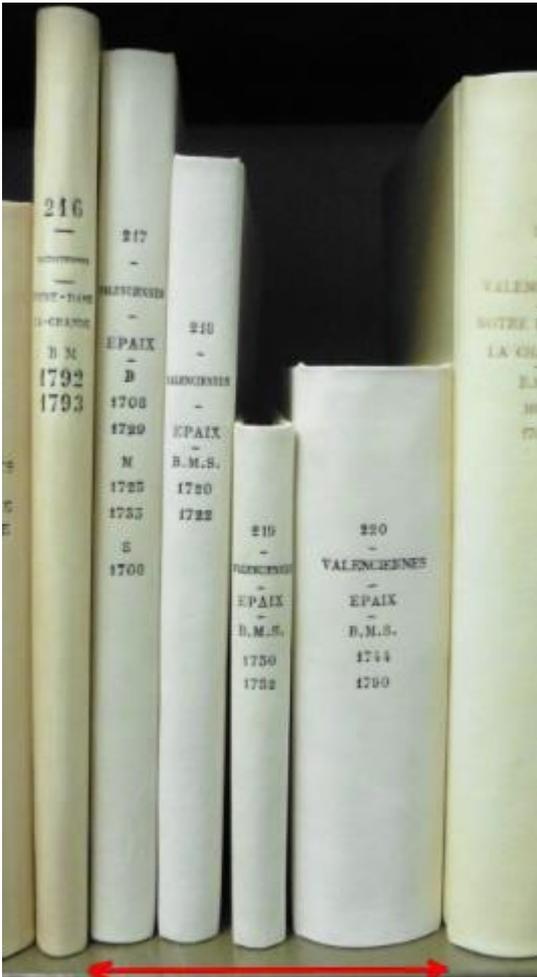
En octobre 1708, le vicaire de St-Géry, à la prière du doyen de St-Nicolas, administre les derniers sacrements à un soldat invalide pour l'absence du Sr curé de St-Saulve et de l'Espaix

⁴ Archives Municipales de Valenciennes, cité par Christian Séverin.

(rapporté dans les registres de St-Géry) et en novembre, il est précisé que le curé moderne de St-Saulve a démissionné de sa charge pour l'Epaix.

2. REGISTRES CONSERVES A VALENCIENNES

Les registres conservés à la Bibliothèque de Valenciennes pour ces deux paroisses se présentent comme suit :



Vue des registres 217 à 220 concernant l'Epaix à la Bibliothèque de Valenciennes⁵

La référence qui en est donnée est la suivante :

Paroisse de l'Epaix

217- B - 1708-1729
 M - 1725-1733
 S - 1708-1735
 218- BMS - 1720-1721
 219- BMS - 1730-1752
 220- BMS - 1744-1791

ce qui n'est pas exactement ce qui est marqué sur la tranche des volumes.

2.1 EPAIX-DANS-LES-MURS (DANS-LA-VILLE)

Les trois premiers volumes (numérisés) concernent l'Epaix-dans-la-ville. Le premier registre référencé et conservé (dans le volume 217) porte sur la couverture la mention *Baptêmes de la paroisse de Lepaix - Intra muros n° 1 1708-1730* et sur la première page, d'une autre écriture, *Registre des baptêmes de la paroisse de Lespaix ~~encluse~~ enfermée dans la ville de Valenciennes*.

De 1708 à 1720, les services sont assurés dans l'église St-Nicolas ; de 1720 à 1721, dans l'église de St-Jean ; de 1722 à 1726, retour à St-Nicolas puis de 1726 à 1752 dans l'église St-Géry.

La paroisse fut intégrée dans la paroisse de St-Nicolas en 1753. Un dernier acte de sépulture du 18 janvier 1753 indique que le défunt fut inhumé dans le cimetière de St-Nicolas « à raison que la paroisse de l'Epaix y fut jointe ». Il faut entendre ici Epaix-dans-les-murs.

Ce ballotement entre diverses églises va conduire à des actes dont le contenu va varier sensiblement au cours de ces 48 ans.

2.2 EPAIX-HORS-LES-MURS

a) Le volume 220 n'a pas été numérisé⁶. Il porte en couverture l'indication *Epaix B.M.S. 1744* et on va y trouver les BMS de l'Epaix-hors-les-murs de 1744 à 1791⁷. Les inhumations se font dans la chapelle ou le cimetière de St Rocq dans les actes, montrant l'abandon progressif du nom l'Epaix. Pourtant le curé

⁶ Les extraits présentés ci-dessous sont dus à Michel Blas.

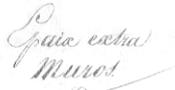
⁷ Les BMS de Saint-Saulve desservie par le même curé ne commencent qu'en 1741.

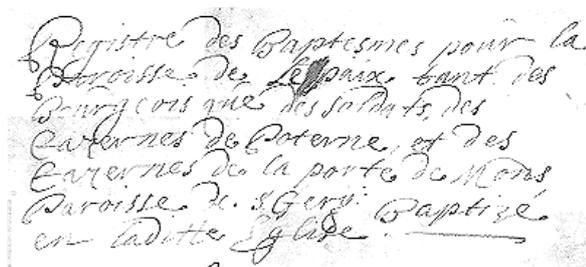
⁵ Photographie due à l'obligeance de Michel Blas.

Jean-Baptiste Sené pourvu en juillet 1770 continue à s'intituler curé de St Saulve et de l'Epaix. Le 5 juillet 1791, le faubourg de St Roch est rattaché à la paroisse de St-Saulve, on ne parle plus de l'Epaix.

b) Mais ce même premier cahier contient aussi des **actes de baptêmes de 1687-1695**, non référencés ci-dessus et non indexés par Emile Clément, sans aucune mention sur le desservant.

La page de garde porte la mention *Epaix extra*


Muros, mais sur le registre, on trouve ceci, d'une écriture différente :



Registre des baptêmes pour la paroisse de l'Epaix tant pour les bourgeois que des soldats des casernes de Poterne et des casernes de la porte de Mons paroisse de S Géry baptisé en la dite église.

On peut comprendre de ce texte que les casernes de Poterne dépendaient l'Epaix et celles de la porte de Mons de St-Géry. Un registre unique de baptême avait été créé à St-Géry, un même desservant s'occupant des deux parties.

Une partie du registre se rapporte donc de façon évidente à une partie de la paroisse qui sera incluse dans l'**Epaix intra-muros**, vu la présence des casernes. Il est tout à fait envisageable que l'arrivée massive de soldats, la création de casernes, après l'annexion de Valenciennes par Louis XIV et les plaintes du curé de Saint-Saulve aient conduit à créer une « entité » qui n'était plus desservie par le curé de Saint-Saulve, tout au moins pour les baptêmes, souvent célébrés par un vicaire.

Nous pouvons donc seulement dire que la séparation en deux paroisses date au moins de 1708.

3. REGISTRE CONSERVE A SAINT-SAULVE

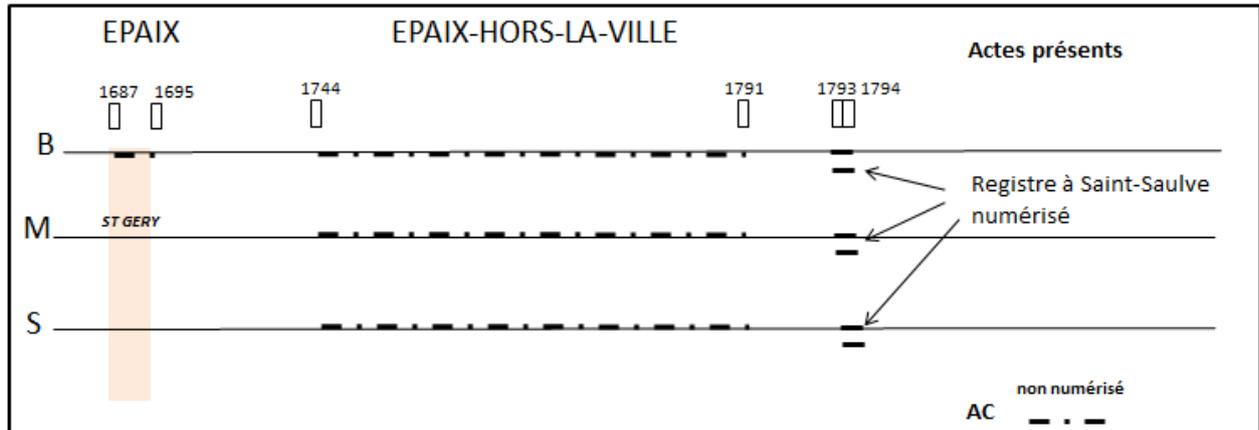
Le curé Jean-Baptiste Sené revient à Saint-Saulve pendant l'occupation autrichienne, après l'épisode des curés constitutionnels et les premiers débuts d'actes civils. Il va démarrer un nouveau registre signé par un échevin de Valenciennes le 12 août 1793 (5 Mi056 R 022 v 335). Les 30 premiers feuillets sont relatifs à St-Saulve, mais à partir du feuillet n°40, les actes sont relatifs à St Rocq, parfois dit St Rocq en l'Epaix.

Trois feuillets (numérotés 40, 41 et 42) contiennent 6 actes de sépulture du 7 août 1793 au 2 octobre 1793, un acte de mariage du 25 février 1794, un acte de sépulture du 15 mars 1794 et un acte de baptême du 21 mars 1794 (5 Mi 056 R 022 v 365D à 367G). Le dernier acte de sépulture daté du 2 octobre 1793 n'est qu'ébauché.

Ce registre est doublé (5 Mi 056 R 022 v 393D à 395G). Ici le dernier acte de sépulture est complet.

La vue 396 donne un commentaire de la personne qui a numérisée le registre : *il me semble avoir oublié une page je filme de nouveau les 5 premières pages du dernier registre (année 1793).*

Les actes de Saint-Saulve contiennent un baptême d'un enfant de la paroisse de l'Epaix (3 juin 1794).



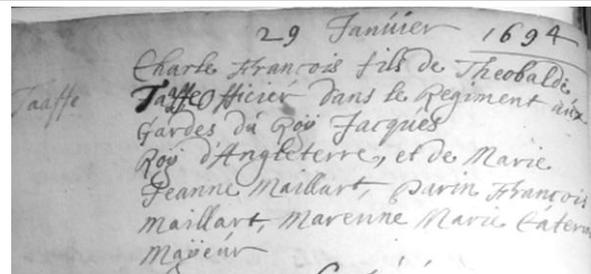
4. LES REGISTRES DE L'EPAIX ET DE L'EPAIX-HORS-LES-MURS

4.1 LE REGISTRE DES BAPTEMES 1687-1695 (Volume n° 220 non numérisé)

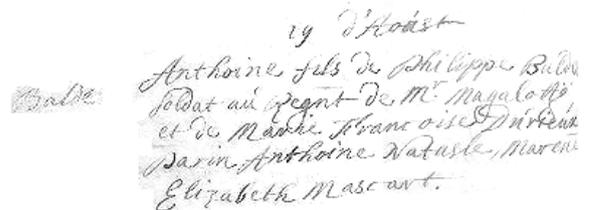
Comme on vient de le dire, ce registre concerne un quartier la paroisse de l'Epaix à une époque où on n'avait pas encore créé la paroisse de l'Epaix-dans-les-murs.

La première partie du registre numéroté 220 contient 34 pages, en format cahier : 101 baptêmes de juin 1687 au 22 janvier 1695, dont une soixantaine d'enfants de soldats. Le nom du célébrant n'est pas indiqué.

L'acte de baptême comprend la **date du baptême, le prénom du baptisé, le nom des parents, du parrain et de la marraine**. Le nom du régiment des soldats est souvent donné : soldat suisse (aux casernes de Mons) (de la compagnie Chanson le vieux, de Mr Sossert), soldat du régiment soissonnois, de Normandie, de Montferrat, de Salis, de Stoup, de Piémont, soldat au régiment des vaisseaux, soldat italien, soldat dragon de Senter, soldat grenadier au régiment du roy, cavalier au régiment de Glissy, lieutenant au régiment de Courte, trompette au régiment de Bourbon, soldat de la milice de Lorraine ... La consonance étrangère de certains noms peut faire penser que le père est soldat même si ce n'est pas indiqué dans l'acte (Heighi, Bedtwiller, Smith, Broch..). On trouve très peu d'enfants illégitimes. La mère portant souvent aussi un nom étranger, on peut penser que les épouses sont venues avec les soldats.



Acte de baptême du 29 janvier 1694. Le père est officier dans le régiment du Roy Jacques d'Angleterre



Acte de baptême du 19 août 1694
Anthoine fils de Philippe Balde / soldat au Reg(ime)nt de Mr Magalotti / et de Marie Françoise Durieux / Parin Anthoine Natasle Marine / Elisabeth Mascart

Le nom du baptisé est indiqué en marge. Le mot *Illegme* est indiqué pour un illégitime.

4.2 REGISTRE 1744-1791 (Volume n° 220 non numérisé)

a) Le premier cahier commence par le procès-verbal de cote et paraphe d'un échevin qui rappelant l'édit de 1736 cote et paraphe le cahier destiné à l'enregistrement des BMS (mélangés) pour l'année 1744. Le même principe est retenu jusque 1748 et à partir de 1774. Pour les années intermédiaires, les actes ont empilés sans rupture annuelle. Les échevins indiquent des registres pour la paroisse de l'Epaix, (ancienne) banlieue de Valenciennes (dite St Roch).

Premier feuillet #6
 Lan mil sept cent quarante huit
 le vingt troisieme jour de janvier
 Nous locheuin de la ville de valeuicennes
 avons fotté & paraphé le present
 Registre en tous ses feuillets en nombre
 de quatrevingt Compris le present &
 dernier pour servir a l'uregistrumens
 des baptême mariages & Sepulture
 de la paroisse de L'epaix pendant la
 presentes années conformement a la
 declaration du Roi fait au dit
 valeuicennes les jour mois & an que
 dessus. Daquinoes deucegard.

Préambule aux actes de 1748

Les actes de baptême et de mariage sont assez complets. Les inhumations peuvent se faire à la chapelle St Roch.

b) L'acte de baptême donne la **date du baptême, de la naissance, les noms et prénom de l'enfant, la notion de légitime ou non, le nom des père, mère, parrain et marraine et parfois le domicile de ceux-ci. Plus les signatures.**

*L'an mil sept cent quarante huit le six
 de fevrier a été baptisé Jeanne Joseph de
 la haie née le meme jour fille de pierre
 françois, et de marie Elisabeth Charpentier
 son epouse legitime. La parrain Jean
 Dupuy la marraine Jeanne Morendal
 mariés et domiciliés a St Saulve. Le pere
 et la marraine ont espellé & ils se sont
 ceint & ont répondu m'j'avoir fuisse
 que leur marque pierre françois de la haie
 Jean Dupuy Jeanne Morendal
 J. Paris Curé de St Saulve et L'epaix*

Acte de baptême du 16 février 1744

c) L'acte de mariage contient la **date du mariage, le nombre de bans publiés et en quelles occasions, le nom des contractants, leur paroisse d'origine, le nom de leurs parents, éventuellement celui d'un conjoint décédé, leur âge, le nom des témoins.**

Implicitement, si la paroisse de résidence n'est pas donnée, c'est qu'il s'agit de l'Epaix.

*quatrième du mois de juillet de l'année mil sept cent quarante
 ont apres la publication de trois bans faites dans la paroisse
 de quebriens et dans celle ci par un dimanche et deux fetes
 consecutifs, ont été par nous mariés et ont reçu ce nous
 la benediction nuptiale apres avoir reçu leur mutual
 consentement Julien françois de la paroisse de quebriens veuf
 de marie Louise ouchoire, fils de ghislain et d'agathe françois
 âgé de soixante six ans, et marie Joseph le maire âgé de
 trente sept ans fille de Joseph le maire et de marie françoise
 racoust ont abis les Comme temoins Jacques cheval,
 Jacques marlo, marie magdeleine senex, elisabeth martinne
 le cuire sousigné, la marquie Julien françois la marquie marie
 Joseph le maire et Jacques cheval
 la marquie J. Jacques marlo, la marquie de marie magdeleine
 senex, la marquie Elisabeth martinne lecuire
 J. Stalrome, Curé de St Saulve et L'epaix*

Acte de mariage du 4 juillet 1747

d) L'acte de sépulture contient la **date du décès, celle de l'inhumation, le nom du défunt, son âge, le nom de ses père et mère pour un enfant, le lieu d'inhumation (chapelle St-Roch ou cimetière St-Roch en l'Epaix), le nom des témoins.**

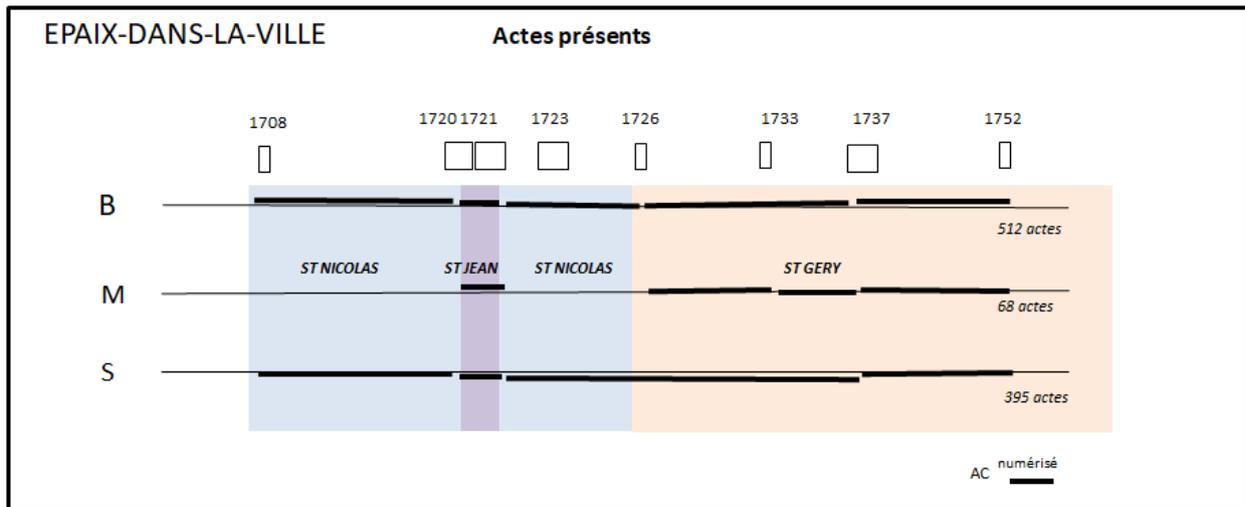
*Le quatrième du mois de juin de l'année mil sept cent
 ont quarante sept été décéde dans l'age de novra Jean baptiste
 l'epaix âgé d'un an et demie fils de Jacques et de marie Joseph
 et lochoire son epouse legitime de la paroisse de St paris a valeuicennes
 qui se sauvement il fut inhumé au cimetière de cette paroisse
 en la presence de ses peres et mere
 Stalrome, Curé de St Saulve et L'epaix*

Acte de sépulture d'enfant du 18 juin 1747

4.3 LE REGISTRE 1793-1794 (St-Saulve)

Les quelques actes de ce registre ne justifient pas de remarques particulières sur leur contenu. Bien que le texte des actes de sépulture indique en présence des soussignés, il n'y a jamais de signatures pour ce type d'acte. Les deux derniers actes ne sont pas signés du curé.

L'EPAIX-DANS-LA-VILLE (PAROISSE DU DIOCESE DE CAMBRAI)



1. LES REGISTRES 1708 - DEBUT 1737

L'organisation des registres est d'une complexité extrême.

1.1 LES ACTES DE BAPTEME

R 017

v 887 à 904 : B 23.01.1708 - 29.09.1720

v 956 à 963 : B 12.11.1720 - 29.11.1721

v 904 à 920 : B 01.03.1722 - 07.08.1730

v 971 à 999 : B 10.08.1730 - 12.01.1737

a) Les premiers actes de **baptême** (1708)⁸ comportent la **date de baptême, le nom et prénom de l'enfant, de ses parents, parrain et marraine, ainsi que le nom du baptisant**. Lorsque le père ou le parrain est soldat (et c'est le cas le plus fréquent), cette information est donnée avec le nom du régiment. La parenté des parrain, marraine à l'enfant n'est pas indiquée, ni leur paroisse d'origine, pas plus que celle des parents.

Le format des registres est le format répertoire.

*Le 29 d'août 1708 fut baptisé
Joseph Jean, Marie François
Mère fils légitime de Jean et de
Marie Thérèse Kem ; a été tenu
sur les fonds par Wolfgang
Spa en reciter au nom de son altesse
Electoral Joseph Omer Marie
Nicolas de Bavière Archevêque
de Cologne ects et de Marie
Jacquelines Bonnaquy au nom
de Madame la Comtesse de S'Alais*

Acte de baptême de 1708 (Le parrain est l'électeur de Bavière) (v 887)

Une note indique que quelques enfants de l'Epaix ont été baptisés à St Géry depuis le 29 août. Les actes reprennent le 26 décembre 1708. Le nom du baptisant est indiqué : Mr Couvreur, Mr Bident, Mr Foullon. Le contenu ne varie pas jusque 1720.

Une note (v 904) indique que « depuis le 29 septembre 1720 jusqu'au premier mars 1722, le registre de baptême est à St-Jean ».

⁸ Un acte de 1716 se trouve rédigé par erreur sur le premier feuillet (vue 887).

Mars 1720
 Le 29 mars fut baptisée
 Anne marié fille légitime
 de pierre fenechal dit la
 violette soldat au régiment
 du roy et de Jeanne granier
 Le parrain fut Jean Leger
 tambour au Régiment et
 marie Anne marié du Bois
 par Mr Le Royen

Acte de baptême de mars 1720 - Le père dit la violette est sergent au régiment du roy.

b) Le registre suivant (v 956 à 963) dont les actes sont **signés** par Christophe Duforest, curé de St-Jean et desserviteur de l'Épaix (en ville) et par Jean Baptiste Leconte, *clercq* de l'Épaix, commence en fait le 12.11.1720. Il est précédé par cette remarque : *De la cure de l'Épaix dans le tems de ma deservitude*. Il est de format cahier mais composé de feuillets épars puisqu'il commence au feuillet numéroté 5, le suivant portant le numéro 20 avec des paraphes différents.

Paraphe sur le 1^{er} et 2^{ème} feuillets (v 957)

Les actes comportent maintenant la **signature du père, du parrain et de la marraine**, s'ils savent signer (ce qui est rare), la **paroisse d'origine du parrain et de la marraine**. La mention de la **date de naissance** est rarissime. Plusieurs billets volants sont rattachés au registre et concernent des baptêmes célébrés par Ambroise Weghen, assistant du desserviteur de l'Épaix. Le dernier acte date du 29.11.1721.

Le 2^e 9bre 1721 fut baptisée par Le soussigné Curé de St Jean
 à deserviteur de l'Épaix en ville dans l'Église Abbatiale et
 paroissiale de St Jean, Marie Louise fille légitime d'Antoine
 Marien soldat au Régiment de Vandome Comp^e de Damas et
 d'Antoinette Le Hon sur Parrain Jean François Ganor de
 mestre de camp marine Louise Lalande du même Régiment
 par Mr Le Royen
 Gué François Ganor
 Antoine Marien père
 Christophe Duforest Curé de St Jean
 Desserviteur de l'Épaix en ville
 Marque de Louise Lalande

Acte de baptême de novembre 1721

Le 2^e 9bre 1721 fut baptisée par le soussigné
 Curé de St Jean et desserviteur de L'Épaix en
 ville dans l'église abbatiale et paroissiale de
 St Jean : Marie Louise fille légitime d'Antoine

Matissen soldat au régiment de Vandome
 Comp^e de Damas et d'Antoinette Le Hon, fut
 Parrain Jean François Ganor de la Mestre de
 camp marine Louise Lalande du même
 régiment (signatures)

c) Les actes suivants se trouvent sur un registre
 commençant le premier mars 1722 (v 904). Il y
 a donc une lacune de trois mois.

Le **domicile des parents** est quelquefois
 indiqué en 1722 (*quartier de poterne*, v 905,
rue des porteurs, v 906). La signature des
 présents est maintenue, comme les détails sur
 les soldats pères ou parrains. A partir d'avril
 1723, on constate plus de changements : la
date de naissance est indiquée avec soin, la
**paroisse d'origine des parents, celle du
 parrain et de la marraine** peuvent être
 indiquées, comme, plus rarement, leur
profession (*maitre boulanger, chirurgien,
 jardinier, poissonnier, ravaudeuse de bas*).

Janvier 1724
 Le 10 de Janvier 1724 fut
 baptisé Bertrand Joseph
 né ce jourd'hui filii-
 illegitime de Charles
 Desien Cauaille au Regt
 de Lion, et de Marie
 Therese nimah de la
 paroisse de L'Épaix
 Le parrain fut Bertrand
 Joseph fauer, de la
 paroisse St Geni, et la
 marraine Catherine pater
 de la paroisse de Flacey
 apporté par Jacques
 de Troye. Baptisé par
 Mr Weghen
 B. J. fauer
 Catherine pater

Acte de baptême de 1724

d) Après un acte de mariage de 1725 mis là par
 erreur (v 913), le registre de baptêmes se
 poursuit avec les années 1726 à 1730 avec un
 nouveau cahier. Dès juillet 1726, le vicaire
 Philippe est désigné pour desservir la paroisse.
 Dans une note postérieure (1741), il indique (v
 913) : « S'il arrive que vous ne trouvez point
 ici quelque enregistrement plus ancien, il faut
 renvoyer (sic) au registre de St Saulve où les

anciens sont. D'autres sont renvoyés (sic) à St-Géry ou St-Jean. »

Le nouveau desservant continue de noter le **lieu d'origine des parents, parrains, marraines et très rarement les professions** (sauf pour les soldats).

Breze juillet 1729
 Baptême de Antoinette
 fille légitime de Joseph Pamiy de St-Etienne
 en Breze soldat au Reg. de la marine
 au lieu de Vivargent et de Jeanne Gillet
 de Quisac en Breze parin Claude
 Thomas de Grenoble en Dauphine soldat
 au Reg. Compagnie de Blignie.
 Mar. Antoinette Bergeret de Besançon
 Marg. + du père et Thomas
 Marg. + de la mère Philippe

Acte de baptême de juillet 1729

Le père, soldat, vient de St Etienne en Breze (Bresse), la mère de Quisac en Breze (non localisé), le parrain de Grenoble, la marraine de Besançon.

e) Le 09.08.1730 commence un volume in octavo (v 971) qui amène à avril 1735 (v 992). L'encre bave sur le papier rendant la lecture difficile. Sur un cahier plus grand, s'ensuivent quelques actes d'abjuration de 1733 et 1734 écrits en latin, un acte de mariage de 1733 semble-t-il barré (v 993 D).

Le premier acte – et c'est le seul - donne l'**âge des parents**. On trouve encore **les paroisses ou villes d'origine des parents, parrains et marraines, rarement les professions**.

☺ Deux jumelles filles d'un batelier de Condé conçues sur le bateau y sont aussi nées le 24 janvier 1732. Elles sont sorties du bateau sur la paroisse de l'Épaux où elles sont baptisées (la lecture est difficile) (v 976).

☺ Dans l'acte de baptême d'une fille illégitime, le nom du père, soldat, est donné avec cette mention : **le père est le susdit au rapport du serment de la ditte mère prêté au Sr Dufranois chirurgien juré.**

Les baptêmes de 1735 reprennent alors (v 995). Encore beaucoup de pères soldats, parfois absents lors du baptême.

☺ Un acte du 18 juin 1735 indique que l'enfant est dit illégitime jusqu'à ce qu'on ait prouvé le contraire par l'extrait de mariage de ses parents, le père étant un soldat absent (v 995).

On commence fin 1735 à indiquer la **profession du père** de façon plus soutenue. En juillet 1736, sont notés dans **quelle rue habitent les parents, parrain et marraine**.

Taverneur de Bas de 1736 fut baptisée
 Marie-Thérèse-Joseph. née aujourd'hui à
 une taverne fille légitime de Louis taverne
 employé pour les fournitures demeurant à
 poterne en Bas et de Marie-Thérèse
 Lavitelle parrain Joseph Richer demeurant
 à la rue Valovédic, marraine Marie
 Thérèse Bachij demeurant proche poterne
 en Bas Louis taverne
 Philippe Pamiy

Acte de baptême de septembre 1736 avec les domiciles des parents, parrain et marraine et la profession du père (v 998)

Après un dernier baptême de janvier 1737, le vicaire Philippe note (v 1000) :

Nota

Après le 2 de janvier 1737 verso, il faut recourir à un autre registre in douze avec couvertes jaunes commençant par le 16 de mars 1737 ainsi des autres soit baptêmes, mariages ou sépultures et cela par ordre du Roy.

Nota

Il ne faut pas être surpris de voir plusieurs caractères, livres ou cahier que j'ay joint de suite plus commodément que j'ay pu pour la retrouver, parce que la paroisse de L'Épaux entre les murailles de Valenciennes a changé souvent de maître, tantôt elle fut à St-Nicolas, tantôt à St-Jean, tantôt à St-Géry, tantôt aux capucins, en dernier lieu elle a été fixé (sic) par ordre de Monseigneur L'archevêque au prêtre de son diocèse dont la portion congrue d'un vicaire est païé par Mr l'abbé de St Saulve.

1.2 LES ACTES DE MARIAGE

R 017

v 965 à 966 : M 22.05.1721 - 12.10.1721
 v 940D à 947 : M 21.09.1726 - 02.07.1733
 v 1000 à 1003 : M 20.07.1733 - 27.11.1736

a) Les premiers actes de mariage conservés commencent le 22 mai 1721. Ils sont célébrés à St-Jean jusqu'en octobre 1721 (v 965 à 966).

Les cinq actes enregistrés donnent la **date de mariage, le nom des époux, leur paroisse d'origine, leur marque ou signature, celle des deux ou trois témoins et du célébrant.** On donne aussi le **nom du précédent conjoint** pour une personne veuve. Le nombre de bans publiés n'est indiquée qu'une fois dans un cas de dispense d'un ban.

Un mariage en septembre 1721 est célébré « sans aucune publication de bans à cause de la maladie mortelle d'une des parties et pour la légitimation des enfants ». Ce mariage fut ratifié en octobre en présence des parties. Un enfant était né le jour du mariage et mort le lendemain.

Le vingt deuxiesme de mai 1721 jour de l'Ascension dans l'Eglise d'Espaix et par le Pasteur de St Jean furent unis par le sacrement de mariage en breffaire Des Louvrières Francois Barotte natif de messen Laine de la paroisse de St Jacques a Valenciennes et Jeanne Antonette Hourdequin femme de Pierre Barot de la paroisse de L'Espaix En luy de quoy j'ay signé avec Les témoins suivants
P. Dreyfus Curé de St Jean et Pasteur de L'Espaix
Francois barotte marque + Des Jeanne Antonette Hourdequin père de la mariée
marque + d'Isidore Hourdequin père de la mariée
marque de Pierre Hourdequin
marque de Marie Jeanne Hourdequin sœur.
Thomas Aranceux l'écuyer

Acte de mariage de mai 1721(v 965)

Pour trouver les actes de mariage de 1722 à 1726, il faut aller chercher 1) pour février 1722, dans le registre BMS de St-Jean commençant en 1737 où ils figurent dans des feuillets distincts (R 012 v 821 et 822, 2) dans les registres de St-Nicolas où ils sont mêlés avec ceux de cette paroisse. Par exemple mariage du 10 janvier 1723 (R 015 v 411) où les deux conjoints sont de la paroisse de l'Épaix ou du 28 septembre 1723 (v 417) où le conjoint est de notre paroisse de l'Épaix.

b) Le registre suivant commence en septembre 1726 quand les mariages furent célébrés à St-Géry par le vicaire Philippe. Le registre continue jusque juillet 1733 (v 940 à 947). Ils concernent essentiellement des soldats.

Septembre 1731
Heller hollandais
le 16 de 7bre 1731 apres la publica-
tion de trois bans furent par
sons marie George Heller du
regiment autrichien, soldat au Regt
de Jaxe age de 33 ans et anne
Joseph hollandaise de la paroisse de St
Jacques a Valenciennes age de 39 ans
veuve de George Forer. témoins
Joseph Hourdequin de Valenciennes
Abnoute Joseph Fringuer de Valenciennes
George Heller. Marq. + de L'Espaix
Marq. + de P. Hourdequin
Marq. X de Armand Jos. Fringuer
P. Philippe

Acte de mariage de 1731(v 944)

Les actes donnent la **date de mariage, le nombre de bans publiés, le nom, prénom, âge et lieu d'origine des conjoints, le nom, prénom et signature des témoins.** On donne aussi le **nom du précédent conjoint pour un ou une veuve.** A partir de 1728, on va commencer à donner les **nom et prénom des parents des conjoints non veufs.**

Un mariage est revalidé en juillet 1731 à cause qu'on a deceu le pasteur légitime.

c) Un nouveau registre est ouvert par le vicaire Philippe en 1733 (v 1000).

J'ay Commence Le Registre
des Mariages de L'Espaix
au mois de juillet 1733.
Les anterieurs se trouveront
dans un Registre Separe
en Long avec d'autres
plus anciens que Je tiens
de Mes precedesurs.
Philippe

Il le continuera jusque fin 1736. On trouve en dernière page (v 1004) le nota suivant :

Nota que pour retrouver les mariages postérieurs à l'année 1736 il faut avoir recours au registre in douze de 1737 marqué de cette note (un sigle) cy joint.

Ces annotations sont faites par Jean Louis Philippe vicaire par commission de l'archevêque de Cambrai chanoine de St Géry à Valenciennes le 12 de juin 1741.

1.3 LES ACTES DE SEPULTURE

R 017
 v 940G-931⁹ : S 05.02.1708 - 20.10.1720
 v 953-954 : S 16.11.1720 - 18.12.1721
 v 931-927G : S 02.01.1722 – 16.06.1726
 v 927G-925 : S 07.07.1726 – 18.06.1730
 v 925G-920D : S 15.09.1730 - 07.07.1736

a) Le premier registre de **sépultures** va de 1708 à octobre 1720. Il est en format répertoire.

Le desservant de la paroisse de l'Épaix officie dans l'église St-Nicolas. Les inhumations se font au cimetière (à *Lattre*) ou dans l'église St-Nicolas.

Le contenu de l'acte dépend énormément du rédacteur et des informations recueillies, avec des périodes où les informations sont très succinctes (1709, 1714) et d'autres où elles sont plus complètes (1708, 1713, 1715). Rien n'est systématique. Les adultes non militaires sont le plus souvent inhumés dans l'église.

Un enfant est le plus souvent désigné par le **nom de son père**, l'âge est rare, la **profession du père** est indiquée s'il est soldat, le **domicile du père** est parfois indiquée (quartier de poterne, rue des porteurs...).

Pour un adulte, il est toujours indiqué si le défunt ou son conjoint est dans l'armée. Quelques autres **professions** peuvent être mentionnées (maître boulanger) ainsi que le **domicile**. On note le **lieu de l'inhumation** et s'il fut dit une messe.

⁹ Le registre est proposé tête en bas, de sorte que les vues reflètent un ordre antéchronologique.

L'année 1708 est particulière. On donne la **date de décès, le prénom des enfants, le nom de leurs pères et mères, les sacrements administrés**. L'acte qui suit celui du 22 juillet 1708 est daté du 19 avril 1709.

Le 10^{jour} d'Avril 1708 est mort Robert Haynault dit La Rose invalide dans la Compagnie de Monsr Hequitz administré du sacre(ment) de pénitence et extremes onction n'ayant peu recevoir son viatique enterré en la Cimetière de St Nicolas

Acte de sépulture de 1708 (v 940)

Le 10 avril 1708 est mort Robert / Haynault dit la Rose invalide / dans la compagnie de Monsr / Hequitz administré du sacre(ment) / de pénitence et extremes / onction n'ayant peu / recevoir son viatique enterré / en la cimetière de St-Nicolas

Le douze^{jour} d'enterrement Marie Prevost fem d'un soldat au Rgt de Solre

Acte de sépulture de 1709 (v 939)

Le douze (janvier) enterrement Marie / Prevost fem d'un soldat du / Rgt de Solre

Le 9^{jour} de Mars 1713 a été enterré en la Cimetière de St Nicolas a Valenciennes Marie Apollonie Wejmet fille de d'aspier Wejmet garde de corps de son Altesse Electorale de

Acte de sépulture de mars 1713 (v 937)

Talon Juillet 1720
 Le 29 Juillet 1720 Enterrement de l'enfant de Jacques talon Vie marié Grenadier de la Compagnie du second Bataillon du Régiment du Roy et mariée Adrienne fit marier au Luthier par Mr le Curé

Acte de décès de juillet 1720 (v 932)

b) Le registre suivant, de format cahier, rapporte les sépultures « pendant la desservitude de la dite paroisse faite par Sire Christophe Duforest, chanoine régulier de St Augustin au monastère et abbaye de St-Jean et curé de la paroisse de St-Jean commençant au mois de novembre 1720 ». Il ne comporte que trois pages et se termine en décembre 1721. L'écriture extrêmement régulière suggère qu'on se trouve en présence de copies d'actes.

Nota: Ce nouveau registre des décès est précédé d'un page annonçant des feuillets cotés et paraphés conformément à la Déclaration du Roy d'octobre 1691 pour l'enregistrement des BMS devant servir de minute pour l'année 1696 pour St-Jean ! Ce procès-verbal de cote et paraphe est fait au nom du conseiller du roi à Cambrai.

Registre pour servir de minute à l'Église de l'Épaux pour consigner les Actes des Baptêmes, Mariages & Sepultures qui seront faits en ladite Paroisse pendant le cours de l'année prochaine mil six cens quatrevingt-seize. lequel est divisé au premier & dernier feuillet par Nous Conciller du Roy à Cambrai soussigné, & coté & paraphé à tous les feuillets par premier & dernier par M. Pierre-Claude Daoust, proposé à la Regie de cet Office, ou ses Commis, suivant & conformément à la Déclaration du Roy, du mois d'Octobre mil six cens quatrevingt-onze.

Introduction aux BMS de 1696 pour St Jean placée dans le registre des sépultures de l'Épaux de 1720 (v 952)

L'acte donne toujours la date de décès, avec l'heure et pour les adultes, sont souvent mentionnés les **sacrements administrés** et si une messe basse fut dite. On donne aussi le **nom du conjoint**, même pour un homme. Le **prénom des enfants** est indiqué, souvent le **nom de leurs deux parents**, parfois leur âge. Les défunts sont toujours enterrés dans le cimetière de l'abbaye.

Le 18^e 9bre 1720 au 10 heures de nuit est décédée Louise Descamps Administrée de tous les sacrements et fut inhumée le 18^e après une Messe basse dans le cimetière de la Chapelle de Notre Dame de Montaigne de l'abbaye de St-Jean.

Acte de décès de novembre 1720 (v 953)

Le 16^e 9bre 1720 à 2h de nuit est décédée Louise Descamps administrée de tous les sacrements et fut inhumée le 18^e après une messe basse dans le cimetière de la chapelle de Notre Dame de Montaigne de l'abbaye de St-Jean.

Le 1^e 8bre 1721 est décédée Marie Claire Joseph fille de François Barotte et de Jeanne Antoinette Hourdequain et fut inhumée le même jour dans ledit cimetière.

Acte de décès d'octobre 1721 (v 954)

Le 1^{er} 8bre 1721 est décédée Marie Claire Joseph fille de François Barotte et de Jeanne Antoinette Hourdequain et fut inhumée le même jour dans ledit cimetière.

c) Après cet intermède à St-Jean, le registre précédent rédigé à St-Nicolas reprend en janvier 1722, (donc en format répertoire) à la suite des actes d'octobre 1720 (v 931) avec des informations toujours limitées.

Botteau Novembre 1722
 Le 2^e 9bre 1722 Enterrement au 2^e Etat de l'enfant Jacques Albert Botteau Boulenger au quartier de poterne inhumé à l'église

Acte de décès de 1722 (v 931)

d) A la fin des actes précédents (v 927), il est écrit: j'ay commencé ici à exercer les fonctions concernant l'Épaux en l'église de St Géry - signé Philipe 1726. Ce registre continue jusqu'en juin 1730 (format répertoire). Il n'y a **toujours pas la date du décès**, mais souvent l'âge est indiqué tant des adultes que des enfants. Les sacrements reçus ne sont plus indiqués, mais on trouve souvent le **service**. Le **prénom des enfants** est plutôt noté en 1726, rarement après.

maliard 7bre 1729
 Le 15 de 7bre 1729 fut fait l'enterrement
 de Marie Louise Joseph maliard épouse
 au Sr Dauphin, âgée de 32 ans. au 2^{ème}
 état complet.

Acte de décès de septembre 1729 (v 926)

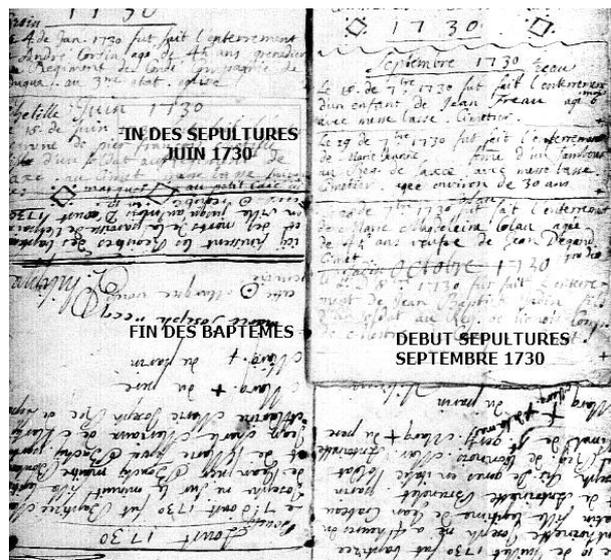
Le 15 de 7bre 1729 fut fait l'enterrement / de
 Marie Louise Joseph Maliard épouse / du Sr
 Dauphin, âgée de 32 ans au 2^{ème} / état complet.
 (marque +)

7bre 1729
 Le 16 de 7bre 1729 fut fait l'enterrement
 d'un enfant âgé de 3 ou 4 mois fils d'un
 Charpentier. Cimetière

Acte de décès de septembre 1729 (v 926)

Le 16 de 7bre 1729 fut fait l'enterrement / d'un
 enfant âgé de 3 ou 4 mois fils d'un /
 charpentier. Cimetière pro deo

e) A partir de septembre 1730 (v 925), donc
 après une lacune de deux mois, le cahier des
 sépultures est en demi-format. Il en est ainsi
 jusque 1736.



*ici finissent les Registres des baptêmes
 et des morts de la paroisse de l'épauix
 en ville jusqu'au mois D'août 1736.*

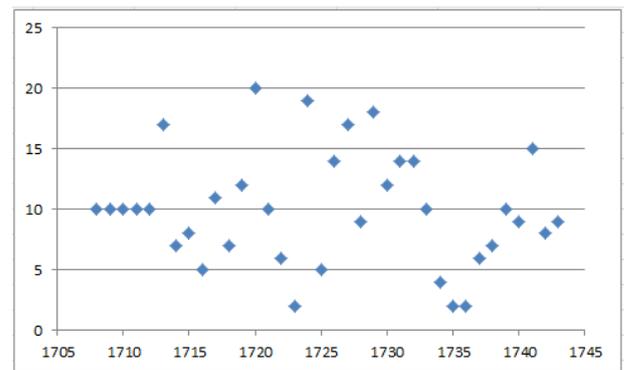
Allure des registres pour 1730 : noter le
 positionnement tête en haut et tête en bas ainsi
 que le petit cahier inséré.

Toujours peu d'informations.

Le *Sieur Philippe* est qualifié du titre de curé
 de l'Épauix en ville dans un acte de mariage de
 St Géry en septembre 1736.

Nota : Il n'y a que deux décès d'enregistrés en
 1723, 1735 et 1736.

La grande irrégularité du nombre de décès
 selon l'année pose question (actes enregistrés
 en d'autres paroisses, registres incomplets,
 guerre, disette, épidémies, soldats en garnison
 plus nombreux ?).



Nombre de décès de 1708 à 1743

2 REGISTRES DE 1737 à 1753

R 017
 v 1004-1009 : B puis M puis S 1737
 v 1010-1061 : BMS 1738 - 18.01.1753

Désormais, les registres ont un format cahier.
 Le registre de 1737 est coté et paraphé par un
 échevin (v 1004). Les B, M, S ne sont pas
 mélangés. Les baptêmes commencent le 16
 mars et finissent le 3 août. Le feuillet n° 3 qui
 suit le dernier acte est absent. Les mariages ne
 comportent que deux actes : 15 octobre 1737 –
 16 février 1738. Se trouvent alors quelques
 feuillets coupés où il est écrit sur le talon :
*Observez que rien ne manque mais comme
 j'avais plusieurs registres de 4 ou 8 pages sans
 estre rempli je les ay reunis dans ce registre (v
 1007D).* Suivent les actes de sépulture : du 17
 mars 1737 au 11 octobre 1737. Puis une note
 barrée montrant que le pauvre vicaire
 s'emmêle les pieds dans ses renvois.

Suit un procès-verbal de cote et paraphe pour
 l'enregistrement des BMS de 1738. On trouve

alors une sépulture de février 1738, une partie intitulée *Baptêmes de la paroisse de L'Épauix* avec 12 baptêmes du 14 avril au 1^{er} janvier 1739 dont 9 d'enfants de soldats. S'ensuivent un mariage de septembre 1738 (v 1014D), un double barré du décès de 1738, les sépultures pour l'année 1738 (v 1015) d'avril à décembre (7 sépultures dont 5 d'enfants de soldats).

Après le procès-verbal de 1739, les actes s'enchaînent chronologiquement sur un même registre. Pour 1740, sont cotés et paraphés 12 feuillets. Les actes postérieurs à 1740 sont inscrits sur les feuillets cotés et paraphés non utilisés de 1740 puis sur des feuillets non cotés ni paraphés. Cela jusque fin décembre 1752, la paroisse de l'Épauix-dans-les-murs étant alors intégrée à celle de St-Nicolas. Les 2/3 des actes concernent des soldats.

Le dernier acte indique *Ici commence la paroisse de l'épauix dans la paroisse de St-Nicolas*, puis *Pour les baptistaires, mariages et sépultures de la paroisse de l'Épauix voyez dans les registres de St-Nicolas de l'année 1753*. Signé C. J. Druart.

2.1 LES ACTES DE BAPTEME

Les actes de baptême continuent à indiquer le **domicile et la profession des parents, parrain et marraine**. On ne précise plus la paroisse de naissance. A partir de 1741, on ne donnera plus le nom de la rue mais uniquement la ville ou la paroisse pour le domicile. On indique volontiers la **parenté des parrain, marraine** avec l'enfant.

*Le vingt huit fut baptizé
d'une Marie Joseph née hier d'une veuve
du spit fille légitime de Martin Michaux
caveur et de Marie Margolaine épouse
demeurants rue des porteurs parrain d'ici
Lestand. Cabardier demeurant rue de Lambrai
Marraines Anne Marie Coquelet demeurante
rue du trou lion Legrand M. michaux
Coquelet.*

Acte de baptême de 1737 (avec nom des rues)
(v 1006)

*Illegitime Mars 1741
Le 20 de Mars 1741 fut baptizée Madeline
née la nuit passée fille illégitime de
(entre autres) d'un certain Moucheron
et de Marie Claude Marier de la paroisse de
la paroisse de notre Dame du Querroy. parin
Jean Louis Philippe charrivier de St. Gerij. Mar.
Magdelaine Casan de St. Gerij. M. Ligne*

Acte de baptême d'un enfant illégitime en mars
1741 (v 1030) - Le père est (entre autres) d'un
certain Moucheron.

Plusieurs enfants de soldats, dont des étrangers, sont légitimes. Les mères ou marraines sont filles à la suite du régiment (1752, v 1061)

*Épauix Décembre 1752
Le 12 de 10^{bre} 1752 fut baptizé pour jesus
le sur la un heure de nuit fils légitime
de Jacques François Groner maître
et de Marie Barbe Joseph Clement
de Valentennes. parin pour Joseph Lonsard
de St. Jacques journalier et pour Jeanne
Joseph Luron de l'épauix en ville.
receu par St
Vernes pour Joseph Lonsard
St. Ligne*

Acte de baptême de décembre 1752 (v 1061)

De 1721 à 1741, on trouve 10 **actes d'abjuration** de la religion calviniste ou luthérienne (régiments de Saxe, d'Alsace, Clair Irlandois) rédigés le plus souvent en latin.

*Contegau abjuratio — G: C. H. Z.
Die 22^{ae} augusti 1739 de mandato
R. R. Dominorum vicariorum gene-
ralium Amerani. Recepit R. D.
Dufrest pastor J. G. Lois abjuratio
ab haeresi Lutherana georgii Contegau
militis in Legione grison de Travers
in presidio Condatisi, et Dictam
abjuratiorem subscripsit Dictus
georgius contegant presentibus
Philippe Deberitore in L'épauix
et R. D. Stephano Limal religioso
abbatia J. G. Lois Christophorus Dufrest
Philippe Stephanus Limal
Jean george contejeant*

Acte d'abjuration de la religion luthérienne de
1739 (v 1021)

2.2 LES ACTES DE MARIAGE

L'édit de 1736 est appliqué à partir de 1737 sur des registres paraphés et cotés comme il est indiqué pour les baptêmes. Les **professions des époux non soldats, de leurs parents, des témoins maintenant au nombre de quatre, leur domicile** apparaissent comme le **consentement des parents**.

Le quinze d'octobre 1737 après la publication de trois bans faite à l'église de St. gerij furent par nous mariés Jean miart de fange Jurisdiction d'umar soldat au Rég. de piedmont Comp. de Flacour 1er bataillon âgé de 30 ans fils de Jean miars menuisier dudit fange et de renele beauvillain dudit fange et Anne Joseph Bourdequin de Valliniennes âgée de 23 ans fille de Joseph Bourdequin boucher de Valentiennes et de Marie Jeanne Feder d'horrain. témoins Antoine Joseph Chigar Marchand des chevaux de Valentiennes. Mathieu Cattereau du grand St. pier au Duman sergent d'arguatiat au Rég. de piedmont, Jacques Maurice Cattereau dudit St. pier soldat au Rég. de piedmont Comp. du Landrot Ambrille Desett here de Lépaix ven la liberté des d'udits contractants et permission de son père et mère.

Les Contractants ont déclaré ne savoir écrire

Acte de mariage d'octobre 1737 (v 1006) - Le contractant est soldat au régiment de Piedmont, comme deux des témoins. L'acte indique « reçu la liberté des susdits contractants et permission de père et mère ».

L'âge des contractants est parfois oublié.

Le seize février mil sept cent trente huit après la publication des trois bans faite en cette église ont été par nous mariés Joseph François Bal âgé de vingt ans boucher rue poterne en bas fils de Pierre Bal boucher et de Anne Marie Durieux tous deux consentants rue du cartier de la cavallerie et Madgelaine Obie âgée de seize ans fille de feu Huste Obie, tailleur et de Marie Joseph Falque, consentant, rue poterne en bas, témoins Joseph Comtelet beau-père de l'épouse, Jean Joseph Bal frère feu le père, Antoine Joseph Chigar, marchand (d) chevaux rue poterne en bas, Jean Joseph Gillet boucher rue de la croix de la tannerie

jean joseph bal Antoine Joseph Chigar
Joseph Comtelet
Jean Joseph Gillet
Philippine

Acte de mariage de 1738 (v 1007)

Le seize février mil sept cent trente huit près la publication des trois bans faite en cette église ont été par nous mariés Joseph François Bal âgé de vingt ans boucher rue poterne en bas fils de Pierre Bal boucher et d'Anne Marie Durieux tous deux **consentants** rue du cartier de la cavalerie et Madgelaine Obie âgée de seize ans fille de feu Huste Obie, tailleur et de Marie Joseph Falque, **consentanté**, rue poterne en bas, témoins Joseph Comtelet beau-père de l'épouse, Jean Joseph Bal frère feu le père, Antoine Joseph Chigar, marchand (d) chevaux rue poterne en bas, Jean Joseph Gillet boucher rue de la croix de la tannerie (Signatures)

Acte de mariage de juillet 1751
 de R de juillet mil sept cent cinquante et
 après la publication de trois bans faite
 l'édifice de St Gery (lieu ordinaire de
 fonctions paroissiales de l'épauix en ville
 vœu la permission des Commandants et
 Capitaine du Régiment de Normandie et
 le Consentement des parents; furent par no
 Mariés pier la Madeleine natif de Lierij
 pres de Baijeux en Normandie agé de vi
 neuf ans, Chevalier au Régnt de Normandie
 Comp. du Chevalier Dullivier, fils de pier
 le fevre de Lierij labourneur et de Marie
 Madeleine lefevre: et Anne Marie
 Aldegonde godoin natif de Cambrai, agée
 de dix sept ans, fille de Jean Bayot: ba
 gaudier soldat au Régnt de Normandie
 et de Terese la croix de Cambrai.
 Témoins furent pier le cocq de Normandie
 aporal au Régnt de Normandie
 Jean brun Beaupere deladitte Aldegonde
 nicolas persson sergent au dit Régnt compagnie
 Duzivier, et Antoine Magueau sergent au dit
 compagnie Duzincourt au dit Régnt
 Antoine Magueau dit d'Antoine
 Magueau pour son die Calulipe
 tous les autres ont decliné en savoir conve
 C. Haukeaux pasteur

Acte de mariage de juillet 1751 (v 1058). On notera la permission des commandant et capitaine du Régiment de Normandie auquel appartient le contractant et le consentement des parents. Le père de la contractante était aussi soldat. Le contractant est Enspassade (Anspessade), grade entre le simple soldat et le caporal. On notera les surnoms des témoins : St Antoine, La tulipe.

2.3 LES ACTES DE SEPULTURES

A partir de 1737, les actes de sépultures comportent la **date de décès**. On trouve la **signature** (et pas le nom) de deux témoins, s'il en est qui savent signer (ce qui est rare). Le **nom des témoins** peut se trouver dans l'acte à partir de 1750. On donne le **prénom des enfants et le nom des parents, leur domicile**. L'âge est indiqué systématiquement. Le **domicile des adultes** est également présent. Le service n'est plus indiqué.

Acte de décès de 1737
 Le dix neuf avril 1737 fut inhumée dans l'église
 Simon Mère. décédé hier à dix heures du soir agé de
 quarante huit ans natif de Douy en Champagne, caporal
 au Régnt de piedmont compagnie de Laclotte, chant
 de Marie Bailliart, les funérailles célébrés le
 vingt quatre
 Beltrumeur dit guerre long
 sturnal noijeux dit la grandjeant

Acte de décès de 1737

Le dix neuf avril 1737 fut inhumée dans l'église Simon Mère décédé hier à dix heures du soir agé de quarante huit ans natif de Douy en Champagne caporal au régnt de Piedmont compagnie de Laclotte marié de Marie Bailliart les funérailles célébrées le vingt quatre (signatures)

Acte de décès de 1751 (v 1058)
 Le sept juillet fut inhumée
 Marie Thérèse, décédée hier à sept heures du
 matin agée de neuf mois, fille de François
 Cousin dit Brin d'Amour soldat au Régnt de
 Normandie, compagnie du chevalier de la Care
 et d'Anne Thérèse Mauraubay, une poterne
 en Bas, la ditte Mauraubay seule assistante
 ne savoit écrire

Acte de décès de 1751 (v 1058)

Le sept juillet fut inhumée Marie Thérèse décédée hier à sept heures du matin agée de neuf mois fille de François cousin dit Brin d'amour soldat au régiment de Normandie compagnie du chevalier de la Care et d'Anne Thérèse Mauraubay, de la rue poterne en bas la ditte Mauraubay seule assistante ne savait écrire

Après 1737, l'inhumation a lieu seulement dans le cimetière de St-Géry, « lieu ordinaire de la paroisse de l'épauix en ville » (1739 - v 1019). Cela se poursuivra jusqu'à l'intégration de l'Épauix dans St-Nicolas fin 1752.

3 LES TABLES

L'officier d'état civil E. Clément a certifié en 1878 les tables de BMS de l'Épauix (R 073 v 961 à 991) couvrant le XVIIIe siècle. Mais attention, il a groupé là les relevés des deux paroisses de l'Épauix.

L'EPAIX-DANS-LA-VILLE

Cette table indique est filiative pour les baptêmes et donne pour les décès le prénom du père ou l'identité du conjoint s'il est indiqué dans les actes.